

Communiqué de presse

Royal Air Maroc : dispositif spécial pour porter assistance aux passagers dans les aéroports

Soucieuse de ne ménager aucun effort en vue de réduire les désagréments et l'inconfort subis par ses passagers en raison des perturbations du trafic aérien en Europe, Royal Air Maroc a décidé la mise en place d'une cellule dédiée dans les aéroports de Casablanca, Marrakech et Agadir chargées d'apporter une assistance appropriée à ses passagers.

Cette assistance comprend, en plus de l'information et l'encadrement des passagers, l'offre de rafraîchissement et de repas gratuits.

Par ailleurs, depuis le début des perturbations dues à l'éruption volcanique en Islande, la compagnie a mis en place un comité de veille qui suit l'évolution de la situation au niveau des aéroports en Europe 24H/24 et prend les mesures nécessaires dans l'intérêt des passagers.

Dès la réouverture d'une plateforme en Europe, Royal Air Maroc réagit très rapidement en rétablissant les vols et en injectant les capacités autorisées en vue de transporter le plus grand nombre de passagers vers leurs destinations. Et pour la seule journée du 19 avril, la compagnie a opéré plus de 50 vols au départ des aéroports de Casablanca, Marrakech, Agadir, et Fès à destination de l'Europe.

Casablanca, le 21 Avril 2010